Syndicat Mixte
Parc Naturel Régional
des Monts d'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU SYNDICAL DU 28 JANVIER 2020

N° BS_JAN 28-01

Objet :

Décision modificative : Laubapro extrait

En deux mille vingt, le vingt-huit janvier à Jaujac à 17h30, le bureau du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lorraine CHENOT.

Nombre de voix en exercice : 40
Nombre de voix présentes et représentées :38
Nombre de suffrages exprimés :38
VOTES : Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation : 21 janvier 2020
Transmis à la préfecture le 04/02/2020

Présents : Laurence ALLEFRESDE, Dominique ALLIX, Jean-Pierre ANCHISI, Patrick BAILLY, Jean-Daniel BALAYN, Patrick BOHLE, Joël BOYER, Gérard BROUILLARD, Lorraine CHENOT, Bernard CROS, Jean-Claude FLORY, Alain GIBERT, Gérard GOULLEY, Agnès HOCQUET Thierry LECLERC, Eric LESPINASSE, Isabelle MASSEBEUF, René SOULELIAC, Pierre TISSIER,
Représentés : Agnès AUDIBERT, Alain FEOUGIER, Virginie FERRAND, Sandrine GENEST, Raoul L'HERMINIER, Brieuc MEVEL, Thierry PALLOT,
Excusés : Jérôme DALVERNY, Nathalie ROUSSET

LAUBAPRO est un programme d'actions pour dynamiser et accompagner la structuration des filières professionnelles de la lauze, de la pierre sèche et de l'approvisionnement en matériaux locaux, en développant des complémentarités inter-filières sur le Massif central. Dix porteurs de projets travailleront de façon partenariale pour réaliser quinze actions. Le programme regroupe 6 des partenaires historiques de LAUBAMAC: ABPS, PNC, IMT Mines Alès, les PNR des Causses de Quercy, des Grands Causses et des Monts d'Ardèche et 4 porteurs de projet nouveaux : Association des Lauziers Couvreurs(accompagnée par la CMA 48), PNR Aubrac, La Communauté des communes de Comtal Lot et Truyere et le PNR Aubrac. ABPS coordonnera le programme et assurera la communication, la représentation et le lien avec d'autres filières (bois, agriculture, tourisme...)

Dans ce nouveau programme, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche propose une action:
Action 1: Préservation de la trame lithique sur le plateau ardéchois:

- Recensement inventaire des murets de clôture
- Leur rôle dans la préservation de la biodiversité ordinaire

- Les usages agricoles d'aujourd'hui, leur maintien, leur sauvegarde ?
- Formation, sensibilisation, animation : la reconstruction d'un système de prairies clôturées de pierre, le cas du site de la Rabeyrasse à Sagnes et Goudoulet

BUDGET PREVISIONNEL LAUBAPRO

Dépenses			Recettes		
Libellé	**Montant**	**%**	**Libellé**	**Montant**	**%**
Frais de personnel	**9080€**	42%	Région Auvergne Rhône-Alpes	8734,40€	40%
Stage Evolution de la trame lithique sur le plateau ardéchois	3 440,00 €		FNADT	8734,40€	40%
Chargée de mission Matériaux bio-sourcés (temps passé – autofinancement)	4 320,00 €		Autofinancement Parc naturel régional des Monts d'Ardèche (temps passé)	4367,20€	20%
Frais de mission	156,25 €				
Coûts indirects	1 163,85 €				
Prestation externe	**12756€**	58%			
Prestation d'outils de communication : réalisation de documents écrits (mise en page, impression)	2 756,00 €				
Prestation : accompagnement de chantiers par des professionnels formateurs encadrants.	5 000,00 €				
Prestation de bureau d'études spécialisé en environnement	5 000,00 €				
Total	**21 836€**	**100%**	**Total**	**21 836€**	**100%**

Le bureau après en avoir délibéré

DECIDE

- D'APPROUVER le projet et le plan de financement présenté,

- D'AUTORISER le Parc à solliciter les subventions conformément au plan de financement présenté,
- D'AUTORISER la Présidente à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Jaujac, le 28 janvier 2020, pour extrait conforme

La Présidente

Lorraine CHENOT

SYNDICAT MIXTE PNR des Monts d'Ardèche 07380 JAUJAC